Affaires de fraude. — Le 30 mai, vers 1 heure du soir, les sieurs Prévost, brigadier, et Harmand, préposé des douanes de la brigade de Roubaix, de service au pont du Sartel, ont arrêté le nommé Henri Blaise, de Roubaix, nanti de 86 bottes d'allumettes chimiques d'une valeur totale de un franc soixante centimes.

— Le même jour, vers 3 heures du soir, les préposés des douanes Douarinou et Pakés, ont arrêté le sieur Emile Boulogne.

Ce dernier était porteur de 100 grammes de tabac en poudre et de 600 grammes de tabac haché de provenance étrangère.

Concours colombophile. — Résultat du concours organisé sur Creil dimanche dernier par la société colombophile établie chez M. Lagache, au Crétinier.

288 pigeons lachés à 6 h. 50. — 1er pigeon constaté à 9 h. 28 — le dernier à 10 h. 05 m. 13 s.

1re série de 4 pigeons à M. Houttemane à 10 h. 27. — 1re série de 3 pigeons à M. Terlinck, à 10 h. 29. — 2e série de 3 à M. Latuy, à 10 h. 41. — 1re série de 2, à M. Delcroix, à 10 h. 18. — 2e série de 2, à M. Grimonprez à 10 h. 22.

1er prix, Lesage p — 2e Del'alle uppp — 3e Houttemane p — 4e Desmettre p — 5e Lecuffier ppp — 6e Vancommerbeck p — 7e Dillies — 8e Duflot p — 9e Houttemane pp — 10e Verclef pp — 11e Claeys p — 12e Henri Leclercq — 13e Depraeter — 14e Grimonprez pp — 15e Descamps p — 16e Lepoutre pp — 17e Leman — 18e Vandegarden p — 19e Audemarde p — 20e Delbart p — 21e Suqrnile p — 22e Degenter p — 23e Delcroix pp — 24e Trienpont — 25e Deltour p — 26e Mercier — 27e Latuy pp — 28e Houttemane — 29e Vaneste.

Douanes. — Le zèle très louable des employés de douane dans l'affaire Grimonprez du Petit Paris ne sera sans doute pas récompensé comme il le mérite.

Il parait que les trois vaches saisies ne peuvent être vendues pour cause de prohibition et qu'elles devront être abattues et enfouies à Wattrelos.

Une belle petite somme perdue pour les agents qui ont participé à cette prise, c'est malheureux.

CROIX

Arrestations de jeunes voleurs. — Il y quelques jours une épicière, Mme Bertens, demeurant rue de Wasquehal, s'apercevait que des bonbons, citrons et même des clefs avaient disparu de son magasin; elle dépose une plainte entre les mains de la gendarmerie qui ouvrit aussitôt une enquête. Elle amena l'arrestation de deux gamins de 11 ans, nommés Marceau Ruez et César Mercier.

Ces jeunes garnements ont avoué leur larcin.

Ils ont été transférés à Roubaix et de là à la prison de Lille.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Le sieur Leroy, cabaretier, « Au Constateur », rue des Vélocipèdes prolongée, à l'Epeule a l'honneur d'informer les amateurs colombophiles qu'il donnera un concours de pigeons voyageurs sur Douai, le dimanche 28 juin.

20 francs de prix d'honneur, répartis comme suit: 1er prix, 6 fr.: 2e, 5 fr.; 3e, 4 fr., 4e, 3 fr.; 5e, 2 fr.

Il sera joué un joli régulateur par une poule de 0,25 centimes.

Si le montant des poules n'atteint pas 25 francs il sera fait des prix en espèces d'une valeur de 10 francs, de même, si la somme dépassait 25 francs, il serait fait des prix supplémentaires de la même importance.

Un joli lapin sera joué par une poule à 0.10 c.

Il y aura un essai sur Douai le jeudi 25 juin, à 0.10 cent. par pigeon. Mise en paniers de 6 heures à 8 heures et demie.

Les pigeons seront convoyés par M. Paul Paityne.

WASQUEHAL

Une tentative de vol. Dans la nuit de vendredi à samedi, d'audacieux malfaiteurs ont tenté de s'introduire dans l'estaminet de M. Florimond Décottignies, situé au Noir-Bonnet.

Ils ont d'abord brisé un carreau de la salle du cabaret, mais probablement dérangés dans leur besogne, n'ont rien dérobé.

L'année dernière à pareille époque M. Décottignies a été victime d'un vol commis dans des circonstances analogues.

L'accident du Noir Bonnet. — Nous avons fait prendre hier des nouvelles de M. Boudry la victime de l'accident de jeudi soir.

Son état s'est beaucoup améliorer pendant la journée et tout fait croire que le mieux s'accentuera.

L'enquête n'a amené jusqu'à présent aucune découverte, mais on croit néanmoins être sur la trace du propriétaire de la voiture qui a écrasé M. Boudry.

On présume qu'elle appartenait à un négociant en liqueurs de Wattrelos.

LE NORD

Charbonnage de Marly-lez-Valenciennes

On nous apprend que les travaux d'exploitation de ce charbonnage vont être repris incessamment.

Cette nouvelle présentant un grand intérêt pour notre région, nous croyons être utile à nos lecteurs en leur donnant quelques détails sur cette affaire.

La concession de Marly, d'une étendue de 3.313 hectares, est située entre celles de Douchy, Denain, Anzin et Crespin, la ville de Valenciennes en occupe le centre.

Toutes ces compagnies sont prospères et ont un gisement d'une grande importance reconnue; la fosse Thiers à Anzin qui est proche de la concession de Marly a reconnu à elle seule 20 veines qui, d'après l'avis des ingénieurs compétents, traversent sans conteste possible, la concession de Marly.

Les richesses découvertes dans les puits existant dans cette concession sont, parait-il, déjà plus que suffisantes pour assurer la prospérité du charbonnage, et, quand on aura recoupé en profondeur les veines de la fosse Thiers d'Anzin et celles de Crespin (bassin de Dour), cette concession qui est une des mieux situées de la région prendra le rang qu'elle devrait occuper à côté des autres charbonnages tels que Liévin, Drocourt, etc...

Nous savons que les fondateurs de la nouvelle société sont pour la plupart des Lillois, gens sérieux, honorables et expérimentés.

Nous faisons des vœux pour que leurs efforts soient couronnés du succès qu'ils méritent.

Nous reviendrons au surplus prochainement sur cette affaire, et nous tiendrons nos lecteurs au courant de ce que nous pourrons apprendre.

Charade

Mon premier est un ton de la gamme, en musique;
Mon second, une lettre au cœur de l'alphabet;
Mon troisième une note aussi; mais je m'explique:
Mon tout, le Mi-Ka-Do, forme un savon parfait.

Dépositaire à Roubaix :
DUHEM-MERCHEZ, 31, Grande-Rue.
EN VENTE PARTOUT
Fabricant, Félix EYDOUX, Marseille.
3124

On nous prie d'annoncer que le dentiste MEIER, de Courtrai, sera à consulter à partir du 28 courant, tous les jeudis, excepté le 3e jeudi de chaque mois, à Roubaix, rue du Collège, 73 (en face du Collège), de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures du soir.
1803

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Tentative de meurtre à Armentières

Hancart Théodore, 37 ans, domestique, et Henri Drique, 52 ans, tous deux demeurant à Armentières étaient autrefois des amis intimes, vivant l'un chez l'autre et se rendant mutuellement service. Cette bonne entente fut dissipée, il y a quelques mois, pour une cause des plus futiles. Hancart et Drique tous deux grands amateurs de serins avaient fait entre eux un échange de ces oiseaux, mais au bout d'un certain temps, Drique ne fut pas satisfait de son opération et s'en plaignit vivement à son ami. Bref les rapports de cordiaux qu'ils étaient, devinrent de plus en plus tendus à un point tel que les deux hommes ne pouvaient plus se rencontrer sans se dire des injures.

Le 31 mars dernier, dans l'après-midi, Hancart, accompagné de son fils, se rendait à son domicile, lorsque passant devant la demeure de Drique, il fut appelé par la femme de ce dernier. A peine entré dans la maison, une nouvelle discussion surgit et Drique devenu tout à coup furieux, saisit une hachette et en porta plusieurs coups à son adversaire qui, atteint de blessures graves à la figure et aux poignets, perdait du sang en abondance.

Les voisins accoururent et s'emparèrent du meurtrier pendant qu'un médecin appelé en toute hâte prodiguait ses soins au blessé.

Drique a comparu hier devant le tribunal pour coups et blessures volontaires. Les renseignements fournis sur son compte sont bons et sa conduite n'a jamais donné lieu à aucune plainte.

Il prétend que Hancart serait entré chez lui pour exercer des violences sur sa femme et que c'est en voulant la secourir qu'il aurait frappé Hancart.

Quoiqu'il en soit les blessures de celui-ci étaient assez graves puisqu'elles lui ont occasionné une incapacité de travail de 35 jours.

Après audition des témoins et plaidoirie du défenseur qui demande pour son client, eu égard à ses bons antécédents, l'application de la loi Bérenger, le tribunal condamne Drique à un an de prison.

Rixe dans un estaminet à Tourcoing. — Dimanche soir, vers onze heures, la famille Patyn, composée du père, Louis-Joseph, âgé de 65 ans, des deux fils Auguste et Charles, et de la fille Nathalie, âgée de 26 ans, entrait dans l'estaminet tenu par les époux Houzet, rue d'Anvers.

Dans le cabaret se trouvaient plusieurs consommateurs parmi lesquels le sieur Louis Rogghe, 27 ans, domestique travaillant comme les fils Patyn chez M. Bohin, entrepreneur.

Bientôt une discussion surgit entre les frères Patyn et Roghe et dégénéra en rixe. Nathalie Patyn frappa à coups de parapluie un consommateur qui avait voulu s'interposer: la cabaretière fut violemment arrangée, ainsi que son mari qui reçut une chaufferette sur la tête, lui occasionnant des brûlures. Quant à Patyn père, il brisa un globe de bec de gaz.

Après avoir commis ce bel exploit, toute la bande sortit de l'estaminet commettant pour plus de 4 fr. de dégâts.

La famille Patyn a comparu hier devant le tribunal. Les frères Charles et Auguste ont été condamnés chacun à deux mois de prison et 16 francs d'amende. Le père Patyn et sa fille Nathalie seront jugés samedi prochain.

Autres condamnations : Angèle Carlier, et Journez Jules, chacun deux mois et 500 francs pour fraude.

Un sans-gêne. — Louis Charles Singlier, 43 ans marchand de charbon, sans domicile fixe, voulut se procurer un logement gratuit. Pour cela, il ne trouva rien de mieux dans la nuit du 28 au 29 courant, vers deux heures et demie du matin que de briser la serrure du domicile de Mlle Maria Defosse, cabaretière, rue Jeanne-Maillotte, 23, et de s'introduire chez cette débitante. Mais cela ne fut pas du goût de cette dernière qui pria M. le Commissaire de police du 4e arrondissement de la débarresser de ce visiteur importun.

Singlier Louis, a été condamné à 10 jours de prison

Me COURANT.

Cour d'assises du Nord

Première affaire

Attentat à la pudeur

Désiré Willems, 62 ans, journalier à Emmerin, est condamné à un an de prison.

Défenseur : Me Edart.

Condamnation du vicaire de Lomme

Gabriel Albert, âgé de 27 ans, vicaire à Lomme, près Lille, accusé d'attentats à la pudeur sur trois petits garçons du patronage, **est condamné à trois ans de prison.**

Tribunal correctionnel de Dunkerque

ESCROQUERIES DE 250,000 fr.

Cette affaire a été appelée hier devant le tribunal correctionnel. Après des plaidoiries de M. Hooel et Dumont, le tribunal a mis l'affaire en délibérée.

Le jugement sera donc rendu cette semaine.

Cour d'assises du Rhône

Lyon, 30 mai. — La Cour d'assises du Rhône a condamné aux travaux forcés à perpétuité Benoit Roche, âgé de 38 ans, qui, le 9 janvier dernier, assassina le sieur Corbaz, vieillard de 71 ans, habitant Sainte-Paule.

Malgré les preuves accablantes recueillies contre lui, l'assassin ne cessa au cours des débats de protester de son innocence.

Gazette des Théâtres

Le Grand Théâtre de Toulouse. — Un incident qui amènera peut-être la révocation de M. Tapiau, directeur du Grand-Théâtre, a surgi, à la séance d'hier, au conseil municipal. Le directeur a négligé depuis trois mois de payer les artistes associés avec lui. Une enquête est demandée.

SPECTACLES & CONCERTS

Anderson à Roubaix. — L'illusionniste américain Anderson continue sa série de représentations qui obtiennent toujours un très grand succès.

On applaudit particulièrement chaque soir l'intermède de laryngiloquie et la multiplication des roses, ainsi que nous l'avons déjà dit, il accomplit ces tours fantastiques avec une merveilleuse dextérité.

Il donnera ce soir à 9 heures une brillante représentation au café Belle-Vue, Grande-Place.

Tout fait croire qu'il y aura foule dans cet établissement.

Programme des Spectacles et Concerts

Concert du Parc de Barbieux. — Voici le programme du concert qui aura lieu aujourd'hui dimanche de cinq à sept heures du soir au Parc de Barbieux et le jeudi 5 juin de 8 heures à dix heures du soir, boulevard Gambetta, en face de l'Hippodrome :

Première partie

Grande-Harmonie. — 1. Ouverture de Sigurd, Reyer; 2. Duo de Sémiramis, pour petite et grande clarinette, Rossini; 3. Première valse, J. Koszul.

Deuxième partie

La Lyre Roubaisienne. — 1. Les Montagnards du Pic d'Or; 2. Les Enfants de la Gaule, Monestier.

Troisième Partie

Grande-Harmonie. — 1. Don César de Bazan, entr'acte et sévillana, Massenet; 2. Polka pour deux pistons, XXX.; 3. Fantaisie sur le Désert, F. David.

Exercice musical. — Programme de l'exercice musical auquel contribueront MM. les professeurs et les élèves de l'Académie de musique, et qui aura lieu aujourd'hui à sept heures 1/2 du soir dans la cour d'honneur de l'Hotel de Ville.

Marche Nationale pour orchestre (P. Darthu).

Fantaisie pour basson par M. A. Desoubrie, élève de M. Stupuy père (S. Verroust).

Fête Bohème, pour piano à quatre mains, par Mlles Devalet et J. Leigneil, élèves de Mlle D. Dewannain (Massenet).

Fantaisie pour flûte sur le Pardon de Ploermel, par M. A. Picavet, élève de M. Stupuy père (Herman).

Air varié pour saxophone-alto, par M. D. Buffin, élève de M. Montagne (Th. Hereman).

Air de Suzanne, par Mlle P. Labousse, élève de Mlle Cardon (Paladilhe).

Fantaisie pour violon sur Faust, par M. D. Grau, élève de M. A. Turbelin (D. Allard).

8. Thème varié pour clarinettes, par MM. H. Bouvaine, D. Baas, L. Depoorter, C. Fourlignie, Denhaene et L. Crochon, élèves de M. Montagne (X).

9. Maître Wolfran, mélodie par M. A. Capon, professeur à l'Académie « Reyer ».

Air et chœur de la Favorite, Ines; Mlle Cuvelier (Donizetti). Chœur par les élèves demoiselles des classes de solfège.

Accompagnateurs : Mmes Fournier et Cardou.

L'orchestre et les chœurs sous la direction de M. L. Montgue, directeur.

OBITS

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation d'assister à l'OBIT SOLENNEL du MOIS qui sera chanté en l'église Saint-Martin, le Lundi 1er Juin 1891, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur

Henri CAUDRELIER

Médaillé du Tonkin

Décédé à Roubaix, le 28 avril 1891, dans sa vingt-sixième année,

A l'OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE qui sera chanté en la même église, le même jour, à la même heure, pour le repos des âmes de Mademoiselle

Marthe CAUDRELIER

Décédée à Roubaix, le 1er janvier 1887, dans sa seizième année, et de Mademoiselle

Gabrielle CAUDRELIER

Décédée à Roubaix, le 27 juillet 1890, dans sa neuvième année, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Etat-civil de Roubaix

Naissances du 30 mai : Germaine Vandeplancke, rue des Vélocipèdes 23. — Philomène Desein, rue Charlemagne 41. — François Christiaens, rue de la Paix. — Marie Delreux, rue Dampierre 7. — Julien Declercq, rue Bernard 31. — Antoine Sthynes, rue Lacroix. — Philippe et Virginie Roucourt, rue du Tilleul. — Alfred Fourmeau, rue du Tilleul. — Jean Delourme, rue de la Limite 3. — Marie Planckaert, rue Marc-Séguin. — Joseph Deweer, rue St-Joseph 92.

Décès du 30 mai : Germaine Dedack, 1 an, rue de la Balance. — Julienne Debrouck, 73 ans, rue d'Alma. — Dominique Vervaecke, 91 ans, rue St-Jean. — Vermeulen, présenté sans vie, rue Decrême. — Augustin Lefebvre, 65 ans, rue du Tilleul. — Leopold Henno, 47 ans, rue Chapelle-Carrette. — Edmond Dewersé, 24 jours, rue Ma Campagne. — Ignace Verspeeten, 1 an, rue Bernard. — Henri Demol, 6 jours, rue des Parvenus 72.

Mariages du 30 mai. — Entre : Edouard Verhaeghe, 27 ans, cocher et Marie Beilot, 42 ans, cuisinière. — Victor Maladry, 25 ans, boulanger et Sophie Catoire, 29 ans, piqurière. — Pierre Lecerf, 30 ans, rentreur et Félicité Allard, 32 ans, cabaretière. — Henri Legros, 26 ans, relieur, et Marie Dupret, 24 ans, sans prof.

Etat-civil de Tourcoing

Naissances du 30 mai. — Henriette Capelle, rue de la Croix-Rouge. — Marie Delehonte, rue Sainte-Barbe. — Rieule Delahaye, rue Masurel. — Marie Florin, au Blanc-Seau.

Décès du 30 mai. — Floris Desmazure, 79 ans, rentier, rue Neuve-de-Roubaix. — Henri Dhalluin, 63 ans, Hôpital. — Pierre Beuque, 67 ans, cultivateur, rue de la Marlière. — Victor Midavaine, 8 jours, au Blanc-Seau.

Mariages. — Entre : Henri Liagre, 29 ans, journalier et Eulalie Mollant, 19 ans, journalière. — Carlos Liagre, 28 ans, ourdisseur et Maria Hornez, 24 ans, retordeuse. — Alfred Drouley, 25 ans, tisserand et Julienne Dujardin, 24 ans, soigneuse. — Jules Bucrette, 25 ans, rattacheur et Mathilde Mylle, 24 ans, soigneuse. — Jean Florin, 26 ans, débourreur et Anaise Bouche, 27 ans, peigneuse. — Fidèle Chuin, 20 ans, rattacheur et Marie Deltour, 21 ans, rattacheuse.

Publications de mariages. — Entre : Christophe Duvillier, 28 ans, domestique et Camille Bolin, 31 ans, s. pr. — Louis Leclercq, 26 ans, tisserand et Marie Vanrobays, 25 ans, bobineuse. — Ernest Delcœuillerie, 29 ans, carreleur et Célina Bauters, 22 ans, s. pr. — Henri Coquerelle, 24 ans, contre-maître et Odile Delmotte, 25 ans, visiteuse de pièces. — Gustave Descamps, 23 ans, dessinateur et Alphonsine Bonte, 31 ans, s. pr. — Arthur Langlais, 26 ans, cylindreur et Maria Legrand, 30 ans, tailleuse. — Benoit Mailliez, 24 ans, peintre et Mathilde Louveuyge, 34 ans, tailleuse.

Chateau **CLAUZEL**
(Voir aux Annonces)

GUERISON RADICALE
des Maladies Secrètes PEAU
ET DES MALADIES DE LA
dartres, eczémas, ulcères variqueux
Traitement rationnel PAR
M. VANDENDRIESSCHE
Médecin-consultant spécialiste
LILLE, 6, rue Puébla, 6, LILLE
CONSULTATIONS PARTICULIÈRES
tous les jours de 9 à 6 h. et pr correspondance

RHUM HURARD
de SAINT-PIERRE — MARTINIQUE

BULLETIN LAINIER

MARCHÉ A TERME de Roubaix-Tourcoing

Du 30 Mai

Cote officielle de 4 heures 1/2

Peignés de la Plata et de l'Uruguay

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote préc.	Cote jour	TYPE 2 qual. cour. Cote préc.	Cote jour	TYPE B F Cote préc.	Cote jour
Mai	5 475	..	5 30	..	5 20	..
Juin	5 425	5 425	5 35	..	5 20	..
Juillet	5 475	5 45	5 85	..	5 20	..
Août	5 525	5 50	5 35	..	5 25	..
Septembre	5 525	5 55	..	..	..	..
Octobre	5 575	..	..	..	..	..
Novembre	5 65	..	..	..	..	..
Décembre	5 675	..	..	..	..	..

Peignés d'Australie

Mai	5 80 —. ..	Septembr.	5 85 —. ..
Juin	5 75 —. ..	Octobre	5 875—. ..
Juillet	5 75 —. ..	Novembr.	.. —. ..
Août	5 875—. ..	Décembr.	.. —. ..

DÉTAIL DES VENTES

CAISSE DE ROUBAIX-TOURCOING

Contrat 1

Juin	15.000 kilos	à 5.45
»	15.000 »	à 5.425
Août	10.000 »	à 5.50
Septembre	15.000 »	à 5.55
Octobre	5.000 »	à 5.575

CAISSE DE TOURCOING

Contrat 1

Juin	5.000 »	à 5.425
Juillet	5.000 »	à 5.45

Après Bourse

Août .... 10.000 « à 5.475

Total de la journée : 70,000 kilos.
Tendance : Calme.

Comme la semaine dernière, il s'est traité peu d'affaires en disponible. Le bon marché du peigné n'excite pas le consommateur aux achats, ceux-ci ne se fournissent qu'au fur et à mesure de leurs besoins. Cela provient de ce que l'on est très peu en lainage et que les commissions remises pour la saison prochaine sont beaucoup en cardé.

Les quelques demandes qui ont été faites cette semaine se sont principalement portées sur les croisés de Buenos-Ayres. Quant aux Buenos-Ayres fins et aux Australies, les demandes ont été à peu près nulles. En résumé les affaires sont très calmes. Avec la grève des rentreurs qui se déclarera probablement demain l'on prévoit pour la semaine prochaine un amortissement complet.

Ce mois nous a donné un total de 1.660.000 kilos, et nous avons enregistré aujourd'hui 70.000 kilos.

L'élément vendeur fait toujours défaut.

La presque totalité des affaires consiste en échange de mois rapprochés contre des mois éloignés.

Bourses Commerciales et Agricoles

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, 30 Mai. — (*Dépêche spéciale*).

Farines : 12 marques.

	29	30		29	30
Courant..	64 25	64 —	Juill-Août	64 75	65 —
Juin......	64 75	64 25	4 derniers	64 50	64 50

Marque Corbeil : 63 —. — Circulation : 0,000

Blés.

Courant..	30 25	30 25	Juill-Août	30 —	29 75
Juin.....	30 25	— —	4 derniers	29 —	29 —

Seigles.

Courant..	19 25	19 50	Juill-Août	19 25	19 25
Juin......	19 50	— —	4 derniers	19 25	19 25

HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

LILLE 30 Mai	HUILES l'hectolitre Cr dj.	Crp.	GR. l'hec.	TOUR. les 100 kilos.
Colza	— —	70 —	— —	— — à — —
Œillette b. g.	— —	— —	— —	16 — à — —
Lin de pays	— —	56 —	— —	26 — à 25 —
Lin étranger	— —	51 50	51 50	22 — à 23 —
Cameline	— —	— —	— —	16 — à — —
Chanvre	— —	— —	— —	10 — à 11 —

Huile épurée pour quinquet 76 — à — —

PARIS, 30 Mai. — (*Dépêche spéciale*).

Huile de Colza	29	30	Huile de Lin	29	30
Courant..	74 —	74 —	Courant..	54 50	54 —
Juin	74 25	— 75	Juin	— —	— —
Juillet-A .	75 50	74 75	Juillet-A .	55 —	54 50
4 derniers	77 —	77 25	4 derniers	55 50	55 —

ALCOOLS

PARIS, 30 Mai. — (*Dépêche spéciale*)

Spiritueux

	29	30
Courant	42 50	42 50
Juin	42 —	42 50
Juillet-Août	— —	42 50
4 derniers	39 50	39 75

SUCRES

LILLE	Cours d. jour		Cours précéd.	
Sucre N° 88 (88 degrés)	— —	— —	35 75	— —
» acquitté	— —	— —	87 —	— —
» blanc type N° 3.	— —	— —	35 —	— —
» pain 6 kil. N° 1.	109 50	— —	109 50	— —
Betteraves disponibles	— —	— —	41 —	— —
Mélasse	41 50	— —	41 50	— —
3/6 fin disponible	— —	— —	— —	— —

PARIS, 30 Mai. — (*Dépêche spéciale*).

Sucre indigène

Roux 88° .... | 34 25 34 25 | 34 25 34 50

Sucres blancs

Mai	36 —	35 87
Juin	36 —	36 —
Juillet-Août	36 37	36 12
4 d'octobre	34 87	34 87

Raffiné.......... 104 50 à 105 —

CAFÉS

HAVRE. — (à terme)

Janvier 1892	91 —	Juillet	107 —
Février	91 —	Août	105 50
Mars	91 —	Septembre	103 —
Avril	— —	Octobre	98 50
Mai 1892	107 —	Novembre	94 75
Juin	107 —	Décembre	92 75

ANVERS. — Santos.

Janvier	— —	Juillet	— —
Février	— —	Août	— —
Mars	— —	Septembre	— —
Avril	— —	Octobre	— —
Mai	110 —	Novembre	— —
Juin	108 50	Décembre	— —

COTONS

HAVRE

Janvier 1892	57 7/8	Juillet	56 1/2
Février	58 1/8	Août	56 1/8
Mars	58 3/8	Septembre	56 5/8
Avril	59 1/4	Octobre	57 1/8
Mai 1891	55 25/	Novembre	57 1/8
Juin	55 —/	Décembre	57 7/2

New-York. — Recettes 4,000 b. Total (6 jours), 28,000 b., vente 63,000, soutenu, baisse de 5 à 7 points, disponible, baisse 1/16.

New-Orléans. — Baisse de 6 à 7 fr., disponible, baisse 1/16.

Liverpool. — 7,000 b. de vente. Calme. Baisse 2/64 sur tous les mois.

On télégraphie d'Amérique :

La pluie, si longtemps attendue, a commencé à tomber dans quelques rayons.

LAINES

Anvers, 29 mai.

En disponible, il a été traité 600 balles de la Plata en suint et 60 balles Australie.

Peignées françaises de la Plata

Contrat A

Mai, 0.00 0/0; juin, 0.00 0/0; juillet, 0.00 0/0 août, 0.00 0/0: septembre, 0.00 0/0.

Peignées allemandes de la Plata

Contrat B

Mai, 5.27 1/2; juin, 5.32 1/2; juillet, 5.32 1/2; août, 5.40; septembre, 5.40 0/0; octobre, 5.42 1/2; novembre, 5.40 0/0; décembre, 5.42 0/0; janvier 5.42 1/2; février, 5.40 0/0.

Ventes : 90,000 kil.

Contrat M

Avril, 0.00 0/0; mai, 5.40 0/0; juin, 5.40 0/0, juillet, 5.42 1/2.

Marché calme.

PÉTROLES

ANVERS	Payé	Vendu
Disponible blanc.	16 1/4 à — ./.	16 1/4 à — ./.
——........	— ./. à — ./.	— ./. à — ./.
——........	— ./. à — ./.	— ./. à — ./.
4 derniers mois..	16 1/4 à — ./.	— ./. à — ./.

BOURSE DE VALENCIENNES

Cote officielle du 31 mai 1891

Disponib. sucre 88°, cuite, 1ers jets, 34,25 »/» à »». Id. 88° 2e prod., 34,»» à »»,»»; Mélasse, »,20 »/»; Livrab. sucre 88°, »,»; Mélasse, 0,20 »/»; Potasses brutes, »,»»; Id. Raffinées, »,»»; Noir animal »,»» engrais, »,»».

Farine 1re q., 100 k., »»,00 à »»; Id. 2e qualité, »»,00; Blé 1re q. 80 k., »»,»» à »»,»»; Id. 2e q. »»,»» Id. 3e q. »»,»»; Seigle, 75 k., »»,»» à »»,»»; Escourgeons, 60 kil., »»,»» à »»,»»; Avoine 1re qual., 100 k. »»,»» à »»; Id. 2e qual., »»,»».

Entrepôt de Valenciennes

Sucre français, 40,000 sacs; sucre étranger, .. sacs.

AVIS PARTICULIER

Sans rencontrer vendeurs on a coté les prix qui étaient offerts à notre Bourse, c'est donc un marché encore nul que nous devons enregistrer.

En livrable, sur la campagne prochaine les vendeurs se sont complètement retirés en présence de la persistance du temps pluvieux et froid qui en se prolongeant donne de grandes inquiétudes sur les résultats de la récolte betteravière.

Voici les cours que nous trouvons à la cote officielle de notre bourse : Sucre roux disponible base de 88°, fr. 34,25 pour les cuites de 1ers jets et fr. 34,»» pour tout sucre. Les mélasses restent stationnaires au cours de fr. 0,20 c. tant en disponible qu'en livrable.

Le temps un peu moins froid que nous avons, n'en est pas moins pluvieux et nos récoltes sont toujours dans un état précaire.

BOURSE DE LILLE

Du 30 mai 1891

La Bourse d'aujourd'hui est en hausse.

Aniche monte de 17,000 à 17,100; Bully-Grenay de 3.300 à 3.310; Carvin de 1.785 à 1.793; Crespin de 355 à 370; Meurchin de 5.595 à 5.635.

Drocourt reste à 2,900 tandis que Courrières réagit légèrement de 4.600 à 4.585.

Les Chemins de fer économiques du Nord continuent à être bien tenus à 510.

COUPONS DÉTACHÉS

1er mai. — Aniche 66 fr. 66; Anzin (100e de deniers) 120 fr.

Dourges, porteurs, 323,80. — Dourges, nomin., 336. — Liévin, 110.

15 mai. — Bully-Grenay, 40; nomin., 38. 40; porteurs, 35.15. — Vicoigne-et-Nœux, 400. — Ciments de Dannes, nom., 30,00; port., 29 fr.

25 mai. — Nord (Incendie) 70 fr

Pour les valeurs non cotées, voir le tableau complet publié tous les lundis.

BOURSE DE BRUXELLES

du 31 Mai

Emp. 3 1/2 s. I.	101 15	Bruxel. lib. 1886.	98 —
— sér. II.	101 10	Non libéré 1886.	— —
— sé. III.	101 10	Ostende à pr. .	— —
— 3.	98 50	— 1877 4.	— —
— 2 1/2.	— —	— 1885 3.	99 50
Annuités 4 1/2.	— —	Tournai 1874.	— —
— 4.	— —	— 1888 3 1/2	— —
— 3.	96 05	Gand. 1888.	107 —
Cr. com. 4 1/2.	112 25	— 1880.	— —
— 4.	— —	— 1886.	— —
— 3.	97 75	Liège 1858.	97 —
—3 pc 1861.	— —	— 1860.	— —
—3 pc 1868.	101 —	— 1868.	99 75
Anvers 1887 lib.	95 —	— 1874.	— —
Non libéré 1887.	— —	— 1879.	100 25

BULLETIN FINANCIER

Paris, 30 Mai.

La réponse des primes a donné lieu à un vif mouvement de hausse.

Au cours de réponse 94,62, toutes les primes vendues depuis le commencement de la crise ont été levées et les vendeurs qui ne s'étaient pas encore couverts ont dû se racheter afin de se liquider

Le 3 0/0 qui clôturait hier à 94.40 finit à 95.75.

Le 3 0/0 Nouveau passe de 92.67 à 92.95.

L'Amortissable finit à 94.97.

Et le 4 1/2 à 104.40.

Il s'est traité quelques reports dans les mêmes conditions qu'hier, c'est-à-dire à 2 et 3 cent. sur l'ancien.

Le Crédit foncier vaut 1,237 50; la Banque de Paris est demandée à 790, en hausse nouvelle de 2 francs 50; le Crédit lyonnais prospère d'autant, à 772 50; la Société générale à 475 et le Crédit mobilier à 472 50 ont eu peu d'affaires à terme.

Le Suez s'avance à 3,647 50.

Les transactions continuent à manquer d'activité sur les fonds étrangers: nous retrouvons l'Italien à 92 27, sans changement; le Turc recule à 18 12: le Hongrois à 91 5/16; l'Extérieur à 72 3/4. Les rachats portent le Portugais à 45 francs.

Le Rio passe de 563 à 565,

L'Obligation Linarès-Alméria a de bonnes demandes, aux environs de 250 fr.

Imp. du Journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*

Le gérant : E. DUGARDIN.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 46

TRAHIE!

Elle n'entendait plus; elle s'était retournée vers sa sœur, et, depuis quelques instants, demeurait comme fascinée, ne quittait pas du regard la chair nue, blanche et ferme qui s'offrait à ses yeux; cela l'irritait, elle n'en pouvait détacher sa vue et s'acharnait à fixer une place rose, qui se distinguait très nette sur l'épaule, comme la marque d'un baiser prolongé.

Enfin, impuissante à se contenir davantage, affolée de colère, sur cette même place où s'étaient posées tout à l'heure les lèvres de l'amant, sur cette chair dont la nudité lui semblait une nouvelle insulte, Hélène plaqua un violent soufflet qui résonna avec un bruit sec.

Lucie eut comme un instinctif mouvement pour s'élancer, bondissant sous l'insulte; puis elle retomba brisée, le visage toujours caché dans ses mains.

A présent, la parole revenait à Hélène avec le sang-froid; sa colère s'exhalait en reproches et en plaintes; elle les questionnait, presque irritée de leur mutisme.

Ah ! voilà ce qu'elle appelait des visites à ses couturières ?

Drôles de couturières, vraiment. Ils ne s'étaient pas attendu, en vérité, à la surprise qu'elle leur faisait aujourd'hui !

Comment cela finirait-il ? La colère commençait à gagner Lucie; elle eût voulu se lever, prendre ses robes et se sauver en courant, dans l'escalier, n'importe où! Mais elle n'osait retirer la main qui couvrait son visage.

Hélène s'était placée devant son mari, et très froidement, le regardant en face :

— Que comptes-tu faire maintenant?

Il murmura :

— Rien.

Comme Lucie tout à l'heure, il avait la tentation de fuir, de se sauver de sa présence de les laisser toutes deux.

Mais elle ne l'abandonnait pas si vite.

— Oui, je comprends, répondit-elle, tu...

Brusquement, elle s'était arrêtée; on avait sonné à la porte d'entrée; et le timbre résonnait fortement dans le silence de la maison vide.

Tous trois se regardaient stupéfaits, sans dire un mot, n'osant pas comprendre.

Lucie, la première, rompit le silence, et, se levant, effrayée :

— C'est Maurice ! cria-t-elle.

De suite, elle avait eue la pensée que son mari avait soupçonné quelque chose aussi, ou qu'il avait été prévenu par Hélène; elle le vit faisant irruption dans la chambre, armé peut-être ! Tout son sang se glaçait, elle perdait la tête, folle de terreur, prête à tomber à genoux, à demander une protection.

Les supplications se pressaient dans sa bouche; sa situation était horrible en vérité, on ne pouvait refuser de la sauver; sa sœur ne la laisserait pas égorger, là, sous ses yeux! Jules, très pâle aussi, regardait Hélène comme si elle eût pu seule les éclairer.

Tout d'abord, elle avait frémi aussi sous le coup du même effroi, et très vite elle s'était souvenue; son père répondait à son appel, M. Dierle était là !

Ainsi elle pouvait d'un mot, d'un geste, les perdre à tout jamais; elle pouvait en ouvrant la porte écraser sa sœur sous la réprobation, sous la malédiction paternelle; de sa propre volonté elle pouvait faire que Lucie fût reniée, chassée honteusement comme une fille qui a souillé la maison. Si elle le voulait, rien ne l'empêcherait de procéder à cette exécution; elle était maîtresse d'agir à sa guise, de condamner sans merci.

Et tout aussitôt, il lui vint la pensée de son père; survivrait-il à cette révélation terrible, supporterait-il cette honte?

Elle devinait bien que sa vengeance lui porterait un coup mortel, que l'innocent payerait pour les coupables. Il s'impatientait déjà, le timbre avait résonné une seconde fois; Lucie, comme si la mort eût été devant elle avait tendu les mains en criant « Grâce » Sans un mot, Hélène ramassa en une brassée les robes que Lucie avait posées près d'elle sur une chaise; avec un geste de dégoût, elle jeta le tout dans la pièce voisine, sans regarder seulement où tout cela tombait, au milieu de la poussière et des meubles épars; elle jeta de même le chapeau, les gants qui se trouvaient sur la table, et poussant brusquement sa sœur par les épaules, éprouvant au contact de cette chair nue une indéfinissable sensation de répulsion, elle ferma la porte et donna un tour de clef.

Quelques secondes après, M. Dierle entrait dans la chambre.

De suite, quand il la vit debout, son mari près d'elle, il débuta par un reproche : elle l'avait effrayé avec ce mot sec, remis tout ouvert à un commissionnaire, il avait cru à un malheur. Elle était un peu folle, en vérité, de lui donner de pareilles inquiétudes !

Puis il les regarda, étonné de les trouver ainsi, à cette heure, enfermés chez eux, lui, en bras de chemise, elle le visage un peu troublé, comme des gens qu'on a surpris; — il ne put dissimuler un sourire significatif. Hélène le regardait, inquiète : elle comprit, et du même coup se sentit profondément blessée. Elle subissait les reproches, c'était dans l'ordre, et plus encore, il lui fallait supporter un soupçon, qui, dans cet instant, l'outrageait profondément.

Elle devait cependant mettre fin à cette situation ridicule, il fallait se sauver de cet embarras.

— Tu ne te doutes de rien, demanda-t-elle.

— Comment veux-tu que je sache?

— Eh bien, Jules vient d'accepter le consulat de Bologne, je voulais te l'annoncer; mais il est obligé de partir de suite, dans deux jours. C'est un peu court.

— Allons donc, fit-il, incrédule, vous allez partir?

— Nous partons ! fit Jules.

— Et la décision a été si brusque, que je t'ai envoyé ce mot, un peu comme une folle, pour te prévenir de suite.

— Tu m'as donné, en vérité, une jolie inquiétude.

— Tu me pardonnes?

— Je n'y pense même plus. Alors, continua M. Dierle qui avait repris sa bonne humeur, vous êtes en déménageur ?

Et en riant il dévisageait Jules, qui se tenait assez embarrassé de se trouver ainsi en bras de chemise, encore mal revenu d'ailleurs des émotions par lesquelles il venait de passer.

Hélène s'efforçait de prendre un air enjoué. Ne devait-elle pas aller jusqu'au bout maintenant?

— Oui, reprit-elle, nous sommes venus jeter un coup d'œil sur ce qu'il nous faudrait emporter tout d'abord; car nous garderons l'appartement quelque temps encore, c'est toi qui seras chargé de transporter au garde-meuble tout ce qui restera dans la maison.

— Toujours les corvées ! dit-il en riant.

— C'est ton rôle de père.

Jules depuis quelques instants, profitant du prétexte qui lui était fourni, marchait dans la pièce d'un air affairé, déplaçant les objets, ouvrant les armoires, cherchant à dissimuler son embarras, essayant de reprendre, sans y parvenir, son air et ses allures habituels.

M. Dierle cependant ne pouvait encore y croire : en deux jours vraiment, c'était tout simplement un coup de folie, elle ne serait jamais prête.

— Il faut que nous partions, dit Hélène gravement, nous partirons !

— Je suis certain, continuait M. Dierle, que si Guepa se dérange, il obtiendra par Farinier quelques jours de répit; quarante-huit heures, c'est impossible !

Hélène s'irritait de cet entêtement. Aurait-elle donc à lutter de tous les côtés, et lui faudrait-il, jusqu'au dernier moment, rencontrer des difficultés et des embarras ! Etait-ce son père qui allait empêcher de partir maintenant, de reprendre son mari, de s'éloigner de sa sœur !

— Puisqu'on te dit que c'est à prendre ainsi ou à laisser, fit-elle avec une nuance d'impatience.

Il crut comprendre : elle avait peur sans doute que Jules ne revint sur sa décision, que le regret de Paris ne l'emportât sur les conseils de la raison. C'était sage peut-être, elle faisait bien de se hâter.

— Tu veux donc être absolument madame la consule?

— Peut-être!

Il s'était approché d'elle très affectueux.

— Ambitieuse ! Et cela ne vous fait aucune peine de quitter ainsi votre vieux père? D'abandonner la maison, la famille? Vous avez donc bien hâte de vous sauver? On ne vous aimait donc pas suffisamment ici?

Depuis quelques instants elle se raidissait; un incroyable effort de volonté l'empêchait seul de ne pas fondre en larmes; maintenant la mesure était comble, les nerfs l'emportaient : elle regarda quelques secondes son père, les yeux obscurcis par les pleurs, et sans pouvoir se maîtriser plus longtemps, tomba dans ses bras en sanglotant.

— Voyons, voyons ! fit M. Dierle, un peu effrayé de l'émotion qu'il avait réveillée.

Et il la consolait, lui tapotant légèrement l'épaule. Est-ce qu'elle allait se désoler ainsi, puisqu'elle partait de son plein gré; ce voyage ne serait pas éternel, il irait la voir, passer une partie de l'année avec son petit-fils. Pensait-on qu'il abandonnerait ainsi sa fille à l'étranger, loin de lui? Elle savait bien que non, elle le connaissait.

Hélène se laissait caresser par les paroles si tendres qu'il murmurait à son oreille; elle avait le sentiment que toute l'affection profonde et sincère qu'elle pouvait attendre maintenant, c'était là et dans son fils qu'elle l'irait chercher; — Lucie avait tué tout le reste.

Jules qui avait profité de ce moment de trouble pour remettre un peu d'ordre dans sa toilette, passer son gilet et sa jaquette, s'était approché, comprenant qu'il ne pouvait rester indifférent; mais il tremblait dans la crainte que, nerveuse comme il la voyait, elle ne laissât échapper quelques paroles imprudentes, que la colère ne reprit le dessus, que le sentiment de sa fierté blessée ne le fit repousser durement.

Il lui prit la main; elle eut un mouvement de répulsion aussitôt réprimé, elle l'abandonna : ne devait-elle pas pousser jusqu'au bout cette comédie? Elle le faisait d'ailleurs pour son père, pour son père seul !

— Ce sont les nerfs, dit M. Dierle.

— Oui, c'est nerveux, fit Jules, mais c'est fini.

(*A suivre*) MAXIME PAZ.